



Règlement du concours de la Chanson francophone 2017

Article 1 – Organismes

Dans le cadre des actions de coopération culturelle et linguistique avec les universités et Alliances françaises en Chine, le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France en Chine / Institut français de Chine (IFC) organise le 17^{ème} concours de la chanson francophone à Pékin et dans les consulats généraux de France à Canton, Chengdu, Shanghai, Shenyang et Wuhan, et ainsi que dans le réseau des Alliances françaises de Chine. Les étudiants chinois sont invités à exprimer leurs talents en langue française.

Article 2 – Forme et nature

Les universités chinoises et/ou Alliances françaises pré-sélectionnent deux candidats par établissement pour participer au concours, selon leurs propres modalités. Ces candidats doivent interpréter une chanson en français choisie parmi une sélection proposée par les organisateurs. La présélection des candidats dans les universités et Alliances françaises constitue une étape importante du concours. Il est recommandé aux établissements d'effectuer les présélections dès le mois de décembre.

Article 3 – Candidats

Ce concours est ouvert à tous les étudiants chinois inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur (université chinoise ou Alliance française en Chine) **et apprenant le français avec un niveau B1 minimum**. Ceux-ci doivent avoir entre 18 et 25 ans c'est-à-dire être né(e) entre juin 1992 et juin 1999.

Les finalistes des précédentes éditions ne sont pas autorisés à participer à cette nouvelle édition du concours.

Article 4 – Modalités de participation

Les deux candidats sélectionnés par les établissements s'inscrivent sur : www.faguowenhua.com. Les inscriptions sont ouvertes du 19 décembre 2016 à 10h00 au 16 janvier 2017 à minuit. Lors de leur inscription, les candidats sélectionnent **une seule chanson** qu'ils interpréteront lors de la demi-finale, voire de la finale s'ils ont été sélectionnés en demi-finale. Le même titre peut être repris par deux candidats maximum dans chaque circonscription. Les candidats d'un même établissement ne peuvent pas interpréter le même titre. En fonction du nombre de candidats, les organisateurs pourront éventuellement demander l'envoi d'un clip vidéo sur les plateformes Youku et/ou 全民K歌. Les organisateurs contacteront les candidats individuellement le cas échéant.

Les candidats inscrits sur le site seront appelés à concourir dans six demi-finales régionales organisées en week-end entre le 11 mars 2017 et le 19 mars 2017 à Canton, Chengdu, Shanghai, Shenyang et Wuhan. Tout participant s'engage à se présenter en personne le jour du concours. Les candidats concourent à partir d'une liste de chansons sélectionnées par l'Ambassade. Aucune exception ne peut être faite à ces conditions quelle qu'en soit la raison. Les éventuels frais de transport et d'hébergement sont à la charge des participants des demi-finales.

La/le meilleur(e) candidat/e sélectionné/e lors des demi-finales régionales sera invité/e à participer à la finale nationale du concours de la chanson francophone le 25 mars 2017 à Wuhan. Leur hébergement et leur transport seront pris en charge par le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France en Chine / Institut français de Chine (IFC).

Lors des demi-finales et de la finale, les candidats interprètent la même chanson accompagnée de la version instrumentale (non modifiée) mise à disposition par l'Ambassade. Le chant a cappella est également autorisé. Les instruments de musique comme accompagnement sont autorisés. Il n'est possible de concourir qu'avec **une seule chanson** tout au long du concours. Avant de chanter les candidats se présentent brièvement en français et le jury se réserve le droit d'interroger les candidats à la fin de leur prestation. Seuls les solos sont autorisés.

Conformément au respect des droits d'auteur, l'Ambassade ne peut pas fournir les versions instrumentales directement aux universités et aux Alliances françaises participantes avant le mois de mars. Les candidats ont néanmoins la possibilité d'écouter les titres proposés et de s'entraîner sur des versions instrumentales disponibles sur internet et autres plateformes légales :

www.xiami.com - www.musicme.com – www.youku.com

Certains sites proposent également les paroles des chansons : www.paroles-musique.com

**Tout dossier incomplet, non conforme, ou hors délai sera rejeté.
Les candidatures se feront uniquement par Internet.**



Règlement du concours de la Chanson francophone 2017

Article 5 – Prix

De nombreux lots seront offerts aux participants des demi-finales et de la finale du concours de la chanson francophone.

Le/la meilleur(e) finaliste remportera un séjour culturel en France.

Le séjour culturel comporte la prise en charge de l'hébergement, des frais de transports internationaux A/R et nationaux, de l'assurance, des activités proposées.

La remise des prix se fera uniquement aux lauréats eux-mêmes, en main propre et sur place, et en public ; il est donc demandé aux participants d'être présents lors de la proclamation des résultats. Les prix ne pourront pas être réclamés sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit de modifier la nature des prix en cas de nécessité.

Article 6 – Informations légales

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les participants sont informés que les données à caractère personnel les concernant sont enregistrées dans le cadre de ce concours et sont nécessaires à la prise en compte de la participation selon les modalités du présent règlement.

Conformément à la loi Informatique et libertés, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à l'ensemble des données les concernant.

En participant au concours, l'étudiant cède ses droits à l'image et autorise les organisateurs à fixer, reproduire et communiquer au public tous matériaux produits par l'étudiant dans le cadre du concours. Les matériaux pourront être exploités et utilisés directement par l'IFC ou être cédés à des tiers, sous toute forme et tous supports, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits. L'étudiant ne peut prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des matériaux produits dans le cadre du concours.

Article 7 – Autorisations et responsabilités

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, pertes, ou dommages causés lors du concours. L'IFC ne saurait être rendu responsable des retards et pertes des chansons ou de leur disparition résultant d'un cas fortuit ou de force majeure ou du fait d'un tiers. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler cette manifestation pour toute raison indépendante de leur volonté.

En participant au concours, l'étudiant cède ses droits à l'image et autorise les organisateurs à fixer, reproduire et communiquer au public tous matériaux produits par l'étudiant dans le cadre du concours. Les matériaux pourront être exploités et utilisés directement par l'IFC ou être cédés à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits. L'étudiant ne peut prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des matériaux produits dans le cadre du concours.

Article 8 – Respect du règlement

La participation à ce concours implique le plein accord du présent règlement et des décisions concernant tout aspect de ce concours, qui seront définitives et exécutoires. Le non-respect du présent règlement entraîne l'annulation de la candidature.

Date d'ouverture des inscriptions en ligne : 19 décembre 2016

Date de clôture des inscriptions : 16 janvier 2017 minuit

Pour toute demande d'information : concoursjeunesse@institutfrancais-chine.com



ANNEXE I – Chansons du concours de la chanson francophone 2017

	Chanteur	Chanson	Année	Pays
1	George Brassens	Chanson pour l'Auvergnat	1957	France
2	Jacques Brel	Ne me quitte pas	1959	Belgique
3	Sylvie Vartan	La plus belle pour aller danser	1964	France
4	Françoise Hardy	Mon amie la rose	1965	France
5	Serge Gainsbourg	Bonnie & Clyde	1967	France
6	Jacques Dutronc	Il est cinq heures, Paris s'éveille	1968	France
7	Claude Dubois	Femme de rêve	1972	Canada-Québec
8	Beau Dommage	La complainte du phoque en Alaska	1974	Canada-Québec
9	France Gall	Résiste	1974	France
10	Nino Ferrer	Le Sud	1975	France
11	Patrick Juvet	Où sont les femmes ?	1977	Suisse
12	Téléphone	Un autre monde	1984	France
13	Balavoine	Tous les cris, les SOS	1985	France
14	Roch Voisine	Hélène	1989	Canada-Québec
15	Céline Dion	Ziggy	1991	Canada-Québec
16	Alain Bashung	Osez Joséphine	1991	France
17	Stephan Eicher	Déjeuner en paix	1991	France
18	Pascal Obispo	Lucie	1996	France
19	Louise Attaque	Ton invitation	1997	France
20	Les Enfoirés	Mistral gagnant	1998	France
21	Garou	Seul	2000	Canada
22	Les 10 Commandements	Oh Moïse	2000	France
23	Natasha St-Pier	Tu trouveras	2001	Canada-Québec
24	Corneille	Parce qu'on vient de loin	2002	France
25	Johnny Halliday	Marie	2002	France
26	Faudel	Je veux vivre	2003	France
27	Kyo	Dernière danse	2003	France
28	Matthieu Chedid (-M-)	La bonne Etoile	2003	France
29	Les Cowboys Fringants	Les étoiles filantes	2004	Canada-Québec
30	M Pokora	Elle me contrôle	2004	France
31	Dalida	Laissez-moi chanter	2004	Égypte
32	Olivia Ruiz	La femme Chocolat	2005	France
33	Fiori/Goldman	Quatre mots sur un piano	2005	France
34	Jean-Louis Aubert	Le jour s'est levé	2005	France
35	Superbus	Lola	2006	France
36	Rose	La liste	2006	France
37	Christopher Maé	On s'attache	2007	France
38	Zaho	Kif n'dir	2008	France
39	Tom Frager	Lady Melody	2009	France
40	Amel Bent	Où je vais	2009	France
41	Salut les copains	Laisse tomber les filles	2012	France
42	Stromae	Tous les mêmes	2013	Belgique
43	Zaz	On ira	2013	France
44	Black M	Sur ma route	2014	France
45	Frero Delavega	Le chant des sirènes	2014	France
46	Louane	Jour 1	2015	France
47	Michel Berger	Chanter pour ceux	2015	France
48	Kendji Girac	Cool	2015	France
49	Amir	J'ai cherché	2016	France
50	Claudio Capeo	Un homme debout	2016	France

